

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HERISSON**

Délibération n°031/2019

Nomenclature ACTE :  
*9.4 Vœux et motions*

L'an deux mil dix-neuf, le **lundi 27 mai** à 20 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bernard FAUREAU, maire.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nb de suffrages exprimés
13	10	10 Pour : 2 Contre : 7 Abstention : 1

**Etaient présents :** Bernard FAUREAU, Gilbert CAMPO, Robert COLLINET, Nicole BUVIN, Jean-Marc BERNARD, Rudolf HOLIERHOEK, Catherine ROGNON, Emilie BERGONHE-POIROT, Charles GRAVIER, Yolande PASQUET.

**Absents :** Jacques BASTARD, Christophe SAUVETTE et Yves PERRIER

**Secrétaire de séance :** Rudolf HOLIERHOEK

Date de la convocation :  
17 mai 2019

**PROPOSITION DE MOTION POUR LA MENACE DE  
FERMETURE DE GUICHETS SNCF**

Date d'affichage :

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture le :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier émanant du comité de vigilance ferroviaire de l'Allier sur la menace de fermeture de guichets SNCF. Les élus sont invités, par voie de motion ou tout autre moyen, d'exiger de la SNCF et de la Région :

- de surseoir à toute décision concernant les guichets,
- d'inscrire dans la convention TER, notamment lors de la clause de revoyure prévue à mi-parcours, comme préalable à toute modification, l'accord des collectivités concernées.

Après débat, le conseil municipal, à 2 voix pour, 7 contre et 1 abstention décide de ne pas répondre favorablement à cette demande.

Pour extrait certifié conforme,  
Hérison, le 4 juin 2019

Le Maire,

B. FAUREAU

